



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
<http://gfi.fieci-cfecgc.org>
cgcgfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

Sommaire	
page 1	nouvelles IRP 2019
page 2	agenda
page 3	coordonnées

N° 227 - 31 Août 2018

* IRP

Instances Représentatives du Personnel

Par application des Ordonnances Macron d'août 2017, le **CSE (Conseil Social d'Entreprise)** devient **l'Instance unique de Représentation du Personnel** qui se substitue au Comité d'Entreprise, aux Délégués du Personnel et au CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

UES Gfi Informatique au 1^{er} novembre 2018

=

Gfi Informatique (8312 salariés, 7 territoires régionaux), après fusion de COGNITIS France (305), GARSYS (69), Gfi INFOGEN SYSTEMS (94), Gfi Informatique PRODUCTION (2095), Gfi Informatique TELECOM (102)

+

Gfi Progiciels (1039 salariés, 23 sites géographiques), après fusion d'ITN (121 salariés)

Mise en place des nouvelles IRP* 2019 : le double-jeu de la Direction

Enfin le suspens évoqué fin juillet aura été de courte durée : la CFDT n'a pas signé l'accord d'entreprise qui prévoyait une nouvelle organisation des IRP dans l'UES pour les 4 années à venir, via **un CSE national pour Gfi Informatique (8312 salariés)** en remplacement des actuels CE régionaux, **un CSE national pour Gfi Progiciels (1039 salariés)** et la **création de 97 représentants régionaux de proximité** dotés de moyens équivalents aux actuels CHSCT.

Signé par la **CFE-CGC et la CFTC**, le texte n'a pas rassemblé de majorité syndicale. Il ne sera donc pas appliqué. D'ailleurs, pouvait-on vraiment parler de « suspens » ? A la réflexion, probablement pas.

La « négociation » avait en effet démarré en mai, de bien curieuse façon. Dans le même temps où la Direction posait le projet sur la table, elle annonçait aussi le **plan B**, à savoir : 7 CSE régionaux dans Gfi Informatique à l'identique des 7 CE historiques en place depuis 25 ans, **autant dire le parfait contraire du projet !**

La tentation du statu quo était donc grande pour SUD Groupe Gfi qui l'a aussitôt enfourché en se désintéressant totalement de faire progresser le texte par la négociation (ce qui signifiait qu'il ne le signerait pas), suivi un peu plus tard, par la CFDT.

On peut donc raisonnablement s'interroger sur l'attitude de la Direction, fine connaisseuse des intérêts particuliers de certaine(s) Organisation(s) Syndicale(s), en maniant ainsi un **double-jeu** dont l'issue était statistiquement prévisible : souhaitait-elle vraiment la mise en place du texte qu'elle faisait mine de promouvoir ?

Pour la **CFE-CGC**, dans le contexte 2018 du Groupe Gfi, détenu depuis tout juste un mois, à plus de 95% par l'actionnaire qatari Mannai, le moment était venu de mettre en place, autant qu'il était possible, des **IRP centralisées, forces de frappe efficaces et réactives** au service de l'intérêt général et du maintien de l'emploi de la communauté de travail des 10.000 salariés de l'UES.

Les perspectives du **plan de développement « Boost 2020 »** **terriblement (trop ?) ambitieux**, dûment élaboré par le plus renommé et très onéreux Cabinet international de conseil en stratégie, associées à une **gestion interne du Groupe hyper centralisée** (le véritable poste de commandement est dans le bureau du PDG) ouvrent une période de très fortes turbulences.

La conjonction avec les **Ordonnances Macron** qui révolutionnent **complètement la représentation du personnel** dans les entreprises et facilitent une **gestion « optimisée » de leurs effectifs**, la rend **particulièrement dangereuse pour les salariés !**

Telles étaient les raisons profondes de l'investissement de la CFE-CGC dans le projet initial.

Ceci posé, notre détermination à **constituer des listes de candidats dans chacun des 8 CSE de l'UES**, puisque telle sera finalement l'organisation retenue pour les élections de février 2019, reste intacte, et **nous ne doutons pas de la mobilisation et du soutien de la majorité des salariés en ce sens !**



Agenda : août 2018 / septembre 2018

Cela s'est passé en août :

Le 3 août : fin de la période de signature pour les 4 Syndicats représentatifs de Gfi (CFDT, CFE-CGC, CFTC, SUD Groupe Gfi) de l'accord de mise en place des CSE dans l'UES en prévision des élections des représentants du personnel de février 2019

L'interrogation qui prévalait fin juillet (cf notre lettre n° 226 du 31 juillet 2018) sur la signature par la CFDT de l'accord, a fait long feu puisque qu'elle a annoncé qu'elle ne le signerait pas. Elle rejoint ainsi la position de SUD Groupe Gfi qui n'a jamais voulu entrer dans la négociation, et s'était opposé au texte dès sa 1^{ère} version (cf page 1/3).

Ce texte rassemblant les signatures de la CFE-CGC et de la CFTC, ensemble non-majoritaires (mais qui l'auraient été avec la CFDT), ne sera donc pas appliqué, sans possibilité d'un temps de réflexion complémentaire pourtant proposé par la CFE-CGC.

Il y aura donc mise en place unilatéralement par la Direction (donc sans aucune négociation sur rien) de 7 CSE régionaux dans Gfi Informatique et d'un CSE national dans Gfi Progiciels, chacun doté des moyens minimaux par stricte application des funestes Ordonnances Macron (nombre d'élus, heures de délégation, qualité et quantité des informations transmises...), en particulier la suppression de toute représentation fixe de proximité (salariés issus des territoires régionaux) pour Gfi Progiciels.

De surcroît, la dotation globale pour les œuvres sociales étant reversée à chaque futur CSE régional en fonction de la masse salariale régionale, il en résultera pour Gfi Informatique l'émergence d'un CE « riche » : IDF (car les salaires y sont plus élevés que dans les régions, et que de surcroît tous les directeurs de Gfi y sont rattachés !), au détriment des CSE régionaux appauvris. Or depuis 1998 (20 ans!) la répartition était homogène car seulement fonction de l'effectif. Il est incompréhensible que SUD et CFDT aient contribué à cet état de fait. De plus, du fait des multiples fusions d'entités actuellement hors UES dans Gfi Informatique dont la dotation aux œuvres sociales était plus faible que celle de Gfi Informatique, la Direction parvient à baisser sa contribution globale : une régression sociale de plus dans le Groupe Gfi!

A ce jour, il n'est pas encore possible de lister de manière exhaustive, toutes les régressions induites par l'absence d'accord d'entreprise sur l'organisation des nouvelles Instances de Représentation du Personnel (CSE) pour les 4 années à venir.

Mais ceux qui, d'ores et déjà, considéreraient comme une « victoire » l'absence d'accord d'entreprise pourraient déchanter lorsque l'« application stricte des Ordonnances Macron » entrera en vigueur dans l'UES Gfi. Conçues pour affaiblir la représentation du personnel dans l'entreprise et faciliter les décisions de toutes natures souhaitées par le patronat au sens large, les effets de ces Ordonnances ne pouvaient être atténués que par des mesures de contournement négociées dans l'entreprise.

La CFE-CGC mais aussi la CFTC l'avaient bien compris et s'étaient investies en ce sens, dans un esprit d'ouverture: mais cela n'a pas été suffisant pour vaincre les réticences et positions de principe des autres Syndicats afin de construire le consensus nécessaire.

Il y a cependant un gagnant : la Direction !

Prévisions pour septembre :

Le 4 septembre : 1^{ère} réunion de négociation du Protocole Préélectoral (PAP) pour les élections des CSE dans l'UES Gfi Informatique

En dépit de l'absence d'accord d'entreprise sur l'organisation interne des CSE dans l'UES Gfi Informatique, les élections devant obligatoirement se tenir en février 2019, les modalités d'organisation des scrutins doivent être définies : répartition des postes entre les collègues (Cadre, TAM), calendrier des opérations électorales, appel à candidatures, choix du prestataire / mise en place du site WEB externe et sécurisé pour le vote, etc. Plusieurs réunions sont planifiées jusqu'en novembre 2018, à raison d'une ou deux par mois.

Les 11 et 12 septembre : préparation des élections des CSE de l'UES Gfi

Une délégation CFE-CGC ira à la rencontre des salariés Rhône-Alpes à Lyon ô-Saône le 11 septembre et Villette / Tangram, le 12 septembre.

Le 13 septembre : préparation des élections des CSE de l'UES Gfi,

Une délégation CFE-CGC ira à la rencontre des salariés de Meudon (matin) et Puteaux (après-midi).

Le 18 septembre : dépôt des listes de candidats pour l'élection du CSE de METAWARE, filiale de Gfi Informatique, hors UES

Le 1^{er} tour des élections est prévu le 26 septembre 2018 à Meudon.

Le 19 septembre : 2^{ème} réunion de négociation du Protocole Préélectoral pour les élections des CSE dans l'UES Gfi Informatique

Les 25 et 26 septembre : ultimes réunions 2018 du Comité salaire du Groupe Gfi

Votre dernière chance d'obtenir une augmentation de salaire en 2018 se jouera lors de ces séances !

Avez-vous fait le « lobbying » nécessaire auprès de votre manager pour qu'il défende vraiment votre évolution salariale ?

Si tel n'est pas le cas, il n'est pas trop tard pour vous lancer dans cette opération difficile. Il est vrai que le Management redoute les fins de non-recevoir de la Direction Générale même lorsque ses dossiers sont parfaitement argumentés, et a tendance à restreindre le nombre des salariés à promouvoir. Une sorte d'auto censure de bien mauvais aloi

Alors soyez battants et fermes, et mettez-tout en œuvre pour vous rappeler au bon souvenir de votre manager !

Le 28 septembre : préparation des élections des CSE de l'UES Gfi

Une délégation CFE-CGC ira à la rencontre des salariés de Gradignan (matin) et Toulouse (après-midi).

***Toute l'équipe CFE-CGC vous souhaite
une bonne reprise après la césure
estivale bien méritée !***

**ET, pour bien préparer la rentrée :
rejoignez la CFE-CGC : adhérez en
ligne !**

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Informatique (ex-Gfi Consulting)	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alina TORTOCHAUT	☎ 06 83 09 41 92
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID	☎ 06 60 99 28 16
Gfi Cognitis	Ludovic BOULLIN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Progiciels Lyon (ex Ordirope)	Alain JANKOWSKI	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :

- TWITTER : [@cgcfi](https://twitter.com/cgcfi)
- YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)
- notre site WEB CFE-CGC externe : <http://gfi.fieci-cfecgc.org>

**Le
magicien**

Charte éthique et numérique en matière de ressources humaines